

Quelques réflexions sur l'application de la réglementation

ASN Lyon
4 février 2010

Pierre MALESYS
Bruno DESNOYERS

- ▶ **Qu'est-ce que la SFRP ?**
- ▶ **ADR / RID et autres règlements**
- ▶ **Harmonisation internationale**
- ▶ **Programmes de protection radiologique**
- ▶ **Modèles de colis n'ayant pas à être agréés par l'autorité compétente**
- ▶ **Quelques réflexions au-delà de l'ADR et du RID**
 - ◆ **Transfert sur les sites**
 - ◆ **Sécurité**
- ▶ **PATRAM 2010**
- ▶ **Conclusions**

- ▶ **Association sans but lucratif, créée en 1965**
- ▶ **Membres : 1500 professionnels de la Radioprotection**
- ▶ **Objectifs**
 - ◆ **rassembler les professionnels de la Radioprotection**
 - ◆ **favoriser les échanges d'informations entre spécialistes et non-spécialistes**
 - ◆ **promouvoir la culture de Radioprotection**
 - ◆ **renforcer la collaboration internationale**



S F R P **SFRP - Principaux moyens d'action**

- ▶ **Manifestations organisées par le Conseil d'Administration ou les cinq sections**
 - ◆ Environnement
 - ◆ Personnes Compétentes en Radioprotection
 - ◆ Protection Technique
 - ◆ Rayonnements Non-Ionisants
 - ◆ Recherche et Santé
- ▶ **Revue « RADIOPROTECTION », qui assure la diffusion d'articles scientifiques, en français et en anglais**
- ▶ **Activités des clubs “histoire” et “jeunes sociétaires” ; des commissions “enseignement” et “relations internationales”**
- ▶ **Groupes de réflexion thématiques, permanents ou non**
- ▶ **Réseaux nationaux et internationaux de sociétés savantes**
- ▶ **Congrès internationaux organisés en collaboration avec d'autres sociétés, notamment celles affiliées à l'IRPA (Association Internationale de Radioprotection).**





ADR/ RID :

des règlements internationaux, mais ...

- ▶ **ADR et RID sont des règlements applicables dans tous les pays signataires**
- ▶ **Tous les pays n'appliquent pas ces règlements de façon identique**
 - ◆ **Implication des Autorités de Sûreté dans la conception des colis**
 - Qui réalise les essais de chute ? L'autorité (par exemple en Allemagne) ou le requérant (par exemple en France) ?
 - ◆ **Suivi de la fabrication des emballages**
 - ◆ **Régime d'autorisation des transporteurs**
 - ◆ **Notification et autorisation pour les transports**
 - ◆ ...
- ▶ **Besoin de plus d'harmonisation dans l'application des règlements**
 - ◆ Les autorités compétentes européennes ont créé une association pour favoriser les échanges
- ▶ **Une réglementation internationale (commune),**

c'est bien.

Une réglementation internationale appliquée de façon harmonisée,
c'est mieux !



Programme de protection radiologique

- ▶ Le concept de « programme de protection radiologique » a été introduit dans l'Édition de 1996 du Règlement de l'AIEA
- ▶ C'est un élément essentiel de la protection des travailleurs et du public
- ▶ Paragraphe 302 du Règlement de l'AIEA (et paragraphes équivalents dans l'ADR et le RID)
 - ◆ « Un programme de protection radiologique doit être établi pour le transport de matières radioactives. **La nature et l'ampleur des mesures à mettre en œuvre dans ce programme doivent être en rapport avec la valeur et la probabilité des expositions aux rayonnements.** (...) . La documentation relative au programme doit être mise à disposition, sur demande, pour inspection par l'autorité compétente »
- ▶ Il est important de trouver le bon équilibre entre :
 - ◆ la nature et l'ampleur des mesures à mettre en œuvre
 - et
 - ◆ la valeur et la probabilité des expositions aux rayonnements



Modèles de colis n'ayant pas à être agréés par l'autorité compétente

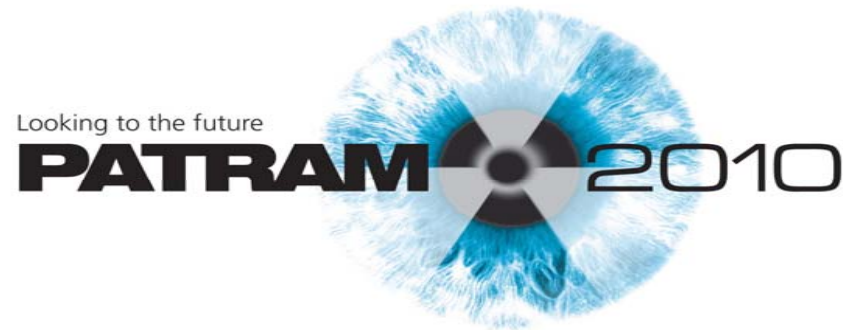
- ▶ **Pour les colis qui n'ont pas à être agréés par l'autorité compétente (par exemple les colis exceptés et les colis du type A), l'expéditeur doit disposer des documents prouvant que le modèle de colis est conforme aux prescriptions applicables**
- ▶ **L'ASN a entrepris une série d'inspections sur ce thème, l'expérience ayant mis en évidence des possibilités d'amélioration**
- ▶ **Il est important de trouver le bon équilibre entre :**
 - ◆ **la bonne conception des colis**
 - et
 - ◆ **la rigueur des démonstrations à apporter**
 - et
 - ◆ **les enjeux de sûreté associés (compte tenu de l'activité des produits transportés)**
- ▶ **La vigilance est nécessaire sur les emballages « du commerce »**

- ▶ **Transferts au sein des établissements – Sont nécessaires :**
 - ◆ la même attention que pour les transports sur la voie publique, même si les règles applicables ne sont pas identiques
 - ◆ une préparation au situation d'urgence (et / mais qui doit être en rapport avec l'activité des produits transportés et avec la localisation de ces transferts)

- ▶ **Sécurité**
 - ◆ Les règlements incluent depuis quelques années des dispositions relatives à la prévention des actes de malveillance
 - ◆ Pour les « petites » sources, les dispositions générales sont applicables
 - ◆ En dehors des actes de malveillance, les bonnes pratiques doivent permettre d'éviter les pertes de sources, les vols de véhicules ou les livraisons à un destinataire non prévu

▶ PATRAM : Packaging and Transport of RadioActive Material

- ◆ Conférence triennale regroupant tous les acteurs du transport des matières radioactives
- ◆ Prochaine édition : Londres / 3 au 8 octobre 2010
- ◆ www.patram2010.org





Conclusions

- ▶ **Quelle que soit l'activité transportée, les transports de matières radioactives requièrent du professionnalisme**
- ▶ **Les parties prenantes (professionnels, autorités, ...) doivent échanger, communiquer, dialoguer, etc. pour progresser**